

## Annexe 2

### Liste de questions

Les objectifs de cette grille d'évaluation sont les suivants: i) formuler les questions à poser lorsqu'on cherche à déterminer les mécanismes de marché les plus appropriés; et ii) établir une approche structurée de l'identification des mécanismes. Certains critères sont plus importants que d'autres, mais ils ne sont assortis d'aucune pondération, ce qui peut entraîner une distorsion des scores.

Instructions:

- La première sous-catégorie, « Capacité institutionnelle », a été remplie à titre d'exemple.
- Un « oui » sans réserve à la question = 4.
- Un « non » sans réserve à la question = 1.
- Une réponse plus proche de « oui » que de « non » = 3.
- Une réponse plus proche de « non » que de « oui » = 2.
- Évaluer chaque question et calculer le score moyen pour chaque sous-catégorie.
- Reporter le score moyen de chaque sous-catégorie sur la grille d'évaluation (voir Grille d'évaluation au format Excel, tableau 3, Résultats de l'évaluation au niveau d'un pays).

Contexte national et local		Non		Oui		Score moyen 1 – 4
		1	2	3	4	
<b>Capacité institutionnelle</b>		1	2	3	4	
<b>A</b>	Les institutions publiques ont-elles suffisamment de capacités pour mettre en œuvre de bout en bout des projets d'une certaine taille? Existe-t-il des exemples de projets à l'échelle nationale qui sont axés sur la préservation des ressources naturelles et de l'environnement? Les institutions sont-elles habituées à mettre en œuvre des projets de développement?		x			
<b>B</b>	Existe-t-il des universités, des centres de recherche et des ONG qui sont capables d'offrir un soutien technique aux PGDT (savoir-faire en agriculture, foresterie, pédologie, hydrologie)? Mènent-elles des activités de vulgarisation au niveau			x		

	local? Ces activités sont-elles génératrices de connaissances et encouragent-elles le recours aux PGDT?					
<b>C</b>	Les producteurs agricoles ont-ils des connaissances concernant les PGDT et sont-ils conscients des différentes options et technologies? Expérimentent-ils de nouvelles technologies? Certains producteurs sont-ils connus pour leur utilisation de pratiques innovantes de gestion des terres?			<b>x</b>		
<b>D</b>	Les institutions publiques peuvent-elles bénéficier des recettes fiscales? Les budgets de fonctionnement des institutions chargées de la promotion des PGDT sont-ils limités?				<b>x</b>	
<b>E</b>	Les institutions publiques sont-elles confrontées à des coupes ou déficits budgétaires?				<b>x</b>	
<b>Score intermédiaire</b>						<b>3</b>
<b>Gouvernance</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	Le gouvernement a-t-il une vision stratégique claire en ce qui concerne la désertification et la dégradation des terres? Existe-t-il une politique en la matière? La désertification est-elle un sujet important?					
<b>B</b>	Le Plan d'action national de l'UNCCD a-t-il été exécuté?					
<b>C</b>	La lutte contre la dégradation des terres et la désertification est-elle une priorité dans les plans de développement?					
<b>D</b>	Le gouvernement et l'administration sont-ils transparents et exempts de formes de corruption qui pourraient entraver les efforts de réduction de la dégradation des terres ou se traduire par une mauvaise affectation des fonds?					
<b>E</b>	Le gouvernement est-il en mesure de mener à bien d'importants projets nationaux, d'exécuter des décisions et d'adopter la législation appropriée?					
<b>F</b>	Les institutions publiques chargées des questions relatives à l'UNCCD et à la gestion des terres ont-elles une situation financière solide? (Si elles ont suffisamment de ressources, le score sera de 1 parce qu'elles n'ont pas de besoins supplémentaires).					

<b>G</b>	Existe-t-il des instances auxquelles les citoyens peuvent participer librement pour exprimer leurs opinions et intérêts (conseils, associations de développement, églises, forums, municipalités, etc.)?					
<b>Score intermédiaire</b>						
<b>Macroéconomie</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	L'orientation économique nationale permet-elle d'utiliser des instruments fondés sur le marché pour résoudre les problèmes d'environnement?					
<b>B</b>	Existe-t-il une vision à long terme qui justifierait de recourir à des mesures économiques (taxes vertes) pour financer les actions relatives à des sujets de préoccupation à long terme, comme un environnement durable ?					
<b>C</b>	Le secteur privé serait-il disposé à s'acquitter d'une redevance d'utilisation (pour l'eau, par exemple)?					
<b>D</b>	La société en général est-elle prête à supporter un coût plus élevé pour utiliser les ressources naturelles et d'autres biens et services? (Les gouvernements qui sont confrontés à un déficit budgétaire pourraient être intéressés par la mise en œuvre d'instruments qui pourraient générer de nouvelles ressources financières).					
<b>E</b>	D'un point de vue économique, la société en général considère-t-elle la dégradation des terres comme un problème grave qui peut réduire la production, accroître la pauvreté et limiter le développement humain? Les écosystèmes importants ou fragiles sont-ils menacés? Certaines pratiques culturelles restreignent-elles l'accès aux marchés?					
<b>F</b>	Le niveau des revenus personnels en général, ou celui de certains groupes particuliers, est-il suffisamment élevé pour permettre le paiement de services écologiques?					
<b>G</b>	Des études ont-elles été menées pour chiffrer le coût économique de l'inaction?					
<b>Score intermédiaire</b>						

<b>Cadre réglementaire</b>						<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	La Constitution et d'autres lois reconnaissent-elles le droit des citoyens à un environnement sain?									
<b>B</b>	La législation nationale aborde-t-elle le problème de la désertification ou de la dégradation des terres (par exemple, le pays est-il signataire des Conventions des Nations Unies sur les changements climatiques et sur la lutte contre la désertification)?									
<b>C</b>	Existe-t-il un cadre réglementaire bien défini en matière d'environnement qui prévoit la compensation des incidences écologiques?									
<b>D</b>	La législation définit-elle le concept de services écologiques en incluant explicitement la lutte contre la dégradation des terres?									
<b>E</b>	La législation relative à la protection de l'environnement et à la lutte contre la dégradation des terres est-elle respectée?									
<b>F</b>	Existe-t-il un registre des titres de propriété? <sup>1</sup>									
<b>Score intermédiaire</b>										
<b>Sensibilisation environnementale</b>						<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	Les incidences sociales des pratiques non durables de gestion des terres sont-elles bien documentées, en particulier les effets et les coûts économiques pour les industries, secteurs et individus touchés?									
<b>B</b>	Le public a-t-il une bonne compréhension des avantages des PGDT?									
<b>C</b>	Le public connaît-il les problèmes liés à la désertification et à la dégradation des terres, réclame-t-il des solutions et manifeste-t-il une volonté de soutenir des initiatives visant recouvrer le coût des PGDT?									

<sup>1</sup> En l'absence d'un tel registre, il ne sera pas possible de mettre en œuvre des banques de conservation, certains types de paiement des services écologiques et des servitudes de conservation, car ces mécanismes nécessitent un enregistrement des titres de propriété.

<b>D</b>	Dispose-t-on de techniques de production agricole qui permettent de stopper ou d'inverser la dégradation des terres, qui peuvent être mises en œuvre sans délai et qui ne sont pas en conflit avec les pratiques culturelles locales?					
<b>Score intermédiaire</b>						
<b>Contexte spécifique au site</b>						
<b>Type d'écosystème et utilisation actuelle des terres</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	Les types d'écosystèmes et leurs conditions ont-ils été pris en compte lors de la conception du projet?					
<b>B</b>	Le site souffre-t-il de graves problèmes de sols desséchés et dégradés?					
<b>C</b>	Est-il possible de remédier à ces problèmes?					
<b>Score intermédiaire</b>						
<b>Capacité environnementale et savoir-faire technique</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	Existe-t-il un savoir-faire pratique concernant les solutions qui peuvent être apportées au problème de la dégradation des terres et de la désertification sur le site sélectionné?					
<b>B</b>	Existe-t-il des connaissances locales concernant les systèmes de production qui ont une faible incidence sur l'environnement et préservent les terres?					
<b>C</b>	Existe-t-il des projets ou des mécanismes (projets de zonage, corridors biologiques) ou d'autres zones à usage spécial qui visent à réduire la dégradation des terres et la désertification et qui pourraient faciliter l'élaboration de mécanismes de financement?					
<b>D</b>	Le processus de désertification ou de dégradation des terres sur le site peut-il être inversé pour un coût raisonnable?					

<b>E</b>	Dispose-t-on de suffisamment d'informations sur la capacité des terres à supporter différents systèmes de production?					
<b>Score intermédiaire</b>						
<b>Capacités locales</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	Existe-t-il des infrastructures (énergie, technologies de l'information, accès à l'eau) et d'autres actifs qui faciliteront la mise en œuvre de mécanismes novateurs et le partage des informations?					
<b>B</b>	La région dispose-t-elle d'un capital social (réseaux et groupes organisés ou structures formelles, éducation, rôle de direction assumé par certaines parties prenantes locales, confiance, réciprocité et échanges)?					
<b>C</b>	Existe-t-il des espaces de participation où les habitants peuvent exprimer leurs opinions et intérêts (conseils, associations de développement, églises, forums, municipalités, etc.)?					
<b>Score intermédiaire</b>						
<b>Régime foncier</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	Les terrains, sur le site en question, sont-ils assortis de droits de propriété clairement établis et séparables, même s'ils sont publics ou appartiennent à la communauté?					
<b>B</b>	Le cadastre et le titre de propriété permettent-ils de délimiter les différentes parcelles existant sur le site?					
<b>Score intermédiaire</b>						

## Fonctionnement économique des pratiques de gestion durable des terres

<b>Demande</b>								
<b>Avantages <i>in situ</i></b>					1	2	3	4
<b>A</b>	Peut-on escompter des avantages nets pour le site (avantages pour les utilisateurs) à court ou moyen terme? <sup>2</sup>							
<b>Score intermédiaire</b>								
<b>Avantages <i>ex situ</i></b>					1	2	3	4
<b>A</b>	Peut-on escompter des avantages nets hors du site (avantages pour les utilisateurs) à court ou moyen terme? <sup>6</sup>							
<b>Score intermédiaire</b>								
<b>Sensibilisation et culture du paiement</b>					1	2	3	4
<b>A</b>	Existe-t-il dans la région de grands bénéficiaires (nombre ou taille) ayant une capacité de paiement, comme des entreprises privées bien établies, une grande ville, ou des secteurs tels que le tourisme, des bénéficiaires mondiaux (changement climatique, biodiversité), fournisseurs médicaux, sociétés d'embouteillage, compagnies d'électricité?							
<b>B</b>	Le niveau de revenu des utilisateurs escomptés (acheteurs) est-il suffisamment élevé pour qu'ils soient disposés à supporter le coût d'aménités environnementales?							
<b>C</b>	Existe-t-il une culture du paiement de services tels que l'irrigation, l'eau, l'hydroélectricité ou des redevances vertes?							

<sup>2</sup> Si les avantages sont importants mais ne peuvent pas être réalisés, le score sera de 1, parce qu'il faudra commencer par déterminer et traiter les obstacles à la mise en œuvre. Si les avantages sont faibles, le score sera également de 1.

<b>D</b>	Le <i>ratio</i> entre la surface d'intervention et le total des avantages attendus <i>ex situ</i> est-il faible? (Si le nombre de bénéficiaires est grand par rapport à la surface d'intervention, les chances de réussite seront plus élevées).					
<b>E</b>	Le public ou d'autres utilisateurs sont-ils conscients des dommages causés par les pratiques actuelles?					
<b>Score intermédiaire</b>						
<b>Offre</b>						
<b>Faible coût d'opportunité</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>A</b>	Les pratiques culturelles concernant les PGDT peuvent-elles être améliorées pour un coût raisonnable?					
<b>B</b>	Le coût d'opportunité <sup>3</sup> des terres concernées est-il faible?					
<b>C</b>	Les utilisateurs des terres concernées sont-ils pauvres ou ont-ils des revenus personnels en baisse, ce qui les rendrait intéressés par une rétribution pour modifier leur comportement?					
<b>Score intermédiaire</b>						

<sup>3</sup> Le coût d'opportunité est la valeur de la solution optimale de second rang qui n'est pas adoptée suite à une décision. Par exemple, si un utilisateur obtient un bon revenu d'un terrain, le coût d'opportunité de ce terrain est élevé, parce que l'utilisateur exigerait un dédommagement élevé pour utiliser le terrain à d'autres fins, et il serait difficile de le convaincre de modifier son comportement.